

215C1959
FR0000037046-OP029-A04

9 décembre 2015

Ouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

MONTUPET S.A.

(Euronext Paris)

Le 8 décembre 2015, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat déposée par Deutsche Bank et Natixis, agissant pour le compte des sociétés de droit allemand Linamar GmbH¹ et Linamar Forging Holding GmbH¹ (ci-après les « co-initiateurs »), visant les actions MONTUPET (cf. Décision et Information 215C1939 du 8 décembre 2015).

La note d'information des sociétés Linamar GmbH et Linamar Forging Holding GmbH (visa n°15-618 en date du 8 décembre 2015) et la note en réponse de la société MONTUPET (visa n°15-619 en date du 8 décembre 2015) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera **ouverte le 10 décembre 2015** et sa date de clôture sera fixée après l'obtention par les co-initiateurs de l'autorisation de la Commission européenne au titre du contrôle des concentrations (condition suspensive stipulée par les co-initiateurs conformément à l'article 231-11 du règlement général).

Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre.

¹ Contrôlées indirectement par la société de droit canadien Linamar Corporation, cotée au Toronto Stock Exchange.